

STRATEGIE POUR SEANCE DE TP

1 - QUELLE PREPARATION EN AMONT ?

- repérer la séance à partir du plan de formation
- définir la mise en situation avec objectif et compétences à acquérir. Cette mise en situation doit également permettre à l'élève de percevoir l'intérêt du travail proposé dans l'exercice du métier (relation avec le RAP) et dans la progression de ses apprentissages (relation avec le RCDP). La mise en situation se caractérise par un besoin, des contraintes et un contexte.
- arrêter les activités possibles (principe des TP tournants lors d'une même séance, mais se rapportant à un **même centre d'intérêt**, à un **même thème**. Ce principe permet notamment la mise en application d'activités, de notions homologues dans des contextes différents, un déroulement sans interférences entre sous-groupes, les activités étant différentes, une synthèse enrichie par apport d'éléments issus de contextes différents)
L'activité des élèves est définie à partir d'objectifs formalisés, des documents de guidance, des fiches méthodologiques et des documents d'évaluation,
- dresser la liste de matière d'œuvre et des équipements nécessaires
- préparer la fiche de guidance de l'élève et document de travail : fiche contrat, fiches techniques.....
- réaliser la fiche d'organisation en atelier : répartition des élèves pour les différentes tâches allant de la préparation du matériel à l'entretien des postes de travail et de l'atelier

2 - L'ORGANISATION DES ATELIERS

Les activités doivent être en **conformité avec le plan de formation** des élèves.

- L'atelier est un espace destiné à la formation au moment des interventions. Seuls le matériel et les équipements nécessaires au travail des élèves doivent se trouver dans les zones de travail,
- Organiser chaque poste de travail avec le matériel et les documents pédagogiques destinés à l'accompagnement du travail des élèves sans que d'autres équipements viennent en perturber l'organisation (au moins pendant le temps que dure les activités des élèves),
- Imposer des règles de circulation dans l'atelier pour la distribution de la matière d'œuvre et la réalisation des tâches,

LA GUIDANCE

La guidance n'est pas une simple succession de questions. A partir d'un objectif clairement spécifié, et d'une logique de problème à résoudre, elle doit permettre à l'élève de découvrir et de faire progressivement par lui-même (développement de l'autonomie).

La guidance s'intègre dans la proposition de démarche inductive.